

Déclaration de la FSU

pour le CTSD du 25 janvier 2019



Les élections professionnelles ont conforté la FSU comme une force incontournable malgré les dysfonctionnements inadmissibles qui ont entaché le scrutin et auxquels l'administration n'a apporté que bien peu de réponses. Et pourtant la participation à ce scrutin est à la hausse, démontrant bien la volonté des collègues à faire entendre leur voix dans les instances où nous siégeons.

Malgré tout, constat est fait que les revendications de la FSU ne sont pas souvent écoutées par l'administration, comme celles des corps intermédiaires en général, ce qui a par ailleurs conduit à la situation sociale d'aujourd'hui avec des mouvements moins encadrés dans lesquels s'immiscent des groupuscules rêvant d'abattre la république. En effet, dans toutes les instances (CSE, CTMEN, CTA,...) les avis donnés par les organisations syndicales ont toujours témoigné d'un rejet massif des réformes entreprises par le Ministère : réforme du lycée, réforme du bac, loi ORE, programmes du lycée,... et pourtant des réformes, il en faut. Mais le Ministre préfère poursuivre ses projets idéologiques bien éloignés des besoins et réalités du terrain. Tout juste se donne-t-il la peine de simulacres de concertations, concertations dont nous n'avons jamais les résultats.

Les personnels demandent une revalorisation de leur salaire, le Ministre leur répond que les entrants dans le métier ont droit à la prime d'activité et pour les autres, sa solution est de charger encore plus le temps de travail en imposant une deuxième heure supplémentaire. Cette deuxième heure supplémentaire n'est pas une mesure égalitaire et donc socialement juste : les professeurs des écoles ne peuvent pas en prendre et les femmes se retrouveront une fois encore lésées.

A cela, on peut aussi ajouter

La propagande ministérielle autour de l'école de la confiance ne suffit plus à masquer l'état réel des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans nos établissements. Elle est emportée par la déferlante du mouvement « #Pasdevague » qui porte au-devant de la scène les témoignages accablants de la réalité du terrain. Si le ministre Blanquer affirme publiquement qu'il est tout à fait normal que les réalités s'expriment, dans les faits toute critique du système est méprisée par l'administration qui cherche à limiter la parole, ce qui conduit les enseignants à s'exprimer lors d'un autre mouvement « Jesuisenseignant ».

Finalement, la réponse du Ministre consiste à :

- supprimer 2650 postes,

- continuer à dégrader les conditions d'exercice des personnels et d'apprentissage des élèves,
- encadrer de part la loi la parole des fonctionnaires,

C'est l'école de la défiance.

La FSU ne trouve pas bienvenue de supprimer des postes dans l'éducation nationale dans le contexte social actuel et rappelle que d'après le dernier sondage Odoxa-Dentsu consulting 78% des français pensent qu'en supprimant des postes, la qualité du service sera affecté. Et nous ne pouvons qu'appuyer cette analyse puisque les classes se surchargent et que les enseignants sont mis en difficultés pour aider les élèves les plus fragiles. Cet exemple montre une fois encore une opposition entre le gouvernement et l'opinion du peuple.

Dans le département du Cher, la dotation reste équivalente à l'année dernière avec 132 élève de plus. Comme l'année dernière, vous nous parlez d'heures postes en trop. Alors pourquoi y-a-t-il encore des classes avec des effectifs supérieurs à 25 élèves ? 42% des classes seront concernées selon nos estimations pour la rentrée 2019. Cela s'avère très problématiques, d'autant plus que les élèves issus des dispositifs ULISS et SEGPA en inclusion dans les classes ne sont jamais pris en compte dans les effectifs. La FSU s'interroge : ces effectifs importants permettent-ils selon vous de différencier et individualiser les apprentissages à l'heure où l'on attend de l'école qu'elle compense seule les inégalités sociales ? Quels sont les règles de calcul que vous utilisez pour déterminer vos structures ? Les rares groupes à effectifs réduits que l'on peut construire en collège en utilisant la marge d'autonomie seront encore davantage limités par la fin d'une dotation spéciale pour l'heure de chorale. Elle sera mise en concurrence avec les autres moyens à partager dans cette marge.

La dotation attribuée cette année pour les SEGPA est exactement la même que celle de l'année dernière. La proportion d'HSA dans la dotation globale demeure donc toujours importante. Les HSA représentent désormais 13,6% de la dotation pour les SEGPA 32. Un rééquilibrage entre HP et HSA serait nécessaire.

Nous tenons à rappeler nos exigences quant à la SEGPA : des enseignants formés, des temps de concertation, des groupes classes respectés, des plateaux techniques de qualité, une individualisation des parcours en cohérence avec la dynamique collective des classes de SEGPA, l'innovation pédagogique et la pédagogie de projet.

Le Ministre semble découvrir qu'en réduisant les effectifs des classes en CP et CE1, on peut lutter plus efficacement contre les difficultés scolaires. La réduction des effectifs par classe est un mandat que la FSU porte depuis longtemps, mais pour toutes les classes. Nous rappelons que les élèves en difficultés ne sont pas présents **que** dans les REP. En termes de statistique, avec ce type de mesure, c'est la majorité des élèves en difficultés qui ne pourront pas être aidés, et une fois encore les ruralités sont sacrifiées. Le Ministère devrait savoir que s'il a besoin de conseils pour faire réussir les élèves, les enseignants et leurs représentants sont disponibles. Mais pour cela, encore faudrait-il ne pas les mépriser.